



COMITE DIRECTEUR

17 novembre 2018 - Paris

Présents : Daniel ALBERTIN, Adrien ARJONA, Vincent BLANCHET, Jean-Pierre BOLLE, Michel BONZOMS, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Josette CASTEX, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Jean-Louis LLOUQUET, Philippe NICOLINO, Moussa OUEDRAOGO, Maurice PYTIKIEWICZ, François WURMSER

Excusés : Géraldine DENAT, Janick DEPRINCE, François FOURREAU, Isabelle KOELSCH, Chantal LAMY, Yann LASNIER, Henri LUBRANO, Fanny MAILLET, Marie-Eve ZILIOLI

Absents : Jacques BELLET, Robert DRESVES, Frédéric FAUVET, Claude KIRGIS, Barthélémy PELLETIER, Bérengère PORTAL

Invités : Myriam CHOMAZ, Linda DINE, Samar EZZINA, Muriel LEFEBVRE HAENTZLER, Gillian MOREAU, Iris VALENTI, Carine VARLEZ, Matthieu VERMEIL

La Présidente ouvre la séance en accueillant les stagiaires et services civiques invités. Chaque invité se présente, chaque membre du comité Directeur fait de même.

I/ Information et communication de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier

Le Secrétaire Général relate de sa représentation du réseau sport au nom de l'UNSLI à l'inauguration des gréements des bateaux du club « Vent d'Ouest Valentinois ».

La Présidente rend compte de la réunion à laquelle elle a participé au sujet du Service National Universel organisée par la FLL en présence de Juliette MEDAEL, ex secrétaire d'Etat à l'aide aux victimes, et membre du comité de pilotage du SNU. La Fédération et l'UNSLI pourraient intervenir dans le cadre de la formation des jeunes en SNU.

Elle informe les membres du Comité Directeur des réunions auxquelles elle a participé dans le cadre de la démarche Progr-ess, informe les membres du Comité Directeur de l'avancée de la démarche Progr-ess, et du départ de Stéphane LETEXIER, chargé de son animation. C'est Stéphane DEBIC qui reprendra en charge cette démarche.

Elle présente ensuite le déroulé de la journée.

II/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 14 avril 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

III/ Point Commissions Nationales d'Activités

Commission Nationale Monocycle

Le Président de la CNM présente le rapport de la commission monocycle. Il évoque le bilan de la CFM qui s'est déroulée dernièrement à Ingré, proche d'Orléans. La CFM s'est extrêmement bien déroulée malgré une météo de début de semaine compliquée. La question de l'éventuelle organisation par la France de l'UNICON 2020 (Championnat du monde) sera évoquée dans un rapport spécifique.

Comité Football Australien

Absence de représentant du CNFA. La Présidente fait part de son inquiétude au regard du silence et l'absence des représentants du foot australien malgré ses relances. Le CTN en charge du CNFA partage cette inquiétude. Pas de rapport du CNFA.

IV/ Point Comité Sport Santé

Le Médecin Fédéral fait le compte-rendu de la réunion du Comité Sport Santé qui s'est déroulée la veille. Le Comité a accueilli Benoît CHANAL en charge de ces questions au CNOF. Les actions de l'UNSLC seront intégrées dans le médicosport santé.

Jean-Louis LLOUQUET exprime son inquiétude concernant l'information et la mobilisation des médecins sur cette question; le « sport santé » est une école de patience.

La question de la labellisation du programme 2^{ème} Souffle est précisée par Carine VARLEZ et Samar EZZINA. L'enjeu est bien de valoriser la spécificité de l'approche Léo Lagrange.

Moussa OUEDRAOGO évoque la question de la communication des travaux de recherche conduits par Samar, tant à l'interne qu'à l'externe

Le Directeur informe les membres du comité Directeur qu'il va prendre contact avec le Directeur du laboratoire Euromov pour évoquer avec lui la question des publications scientifiques dans lesquelles doit apparaître clairement l'UNSLC. D'autre part, il engagera, dans le cadre de la cellule innovation recherche une première approche pour l'exploitation opérationnelle des travaux réalisés dans le cadre de la thèse.

V/ Point structuration territoriale : la revue des régions

Le Vice-Président Délégué indique qu'il n'y a pas eu d'avancée significative de ces questions depuis le dernier Comité Directeur, hormis l'élection d'un nouveau président en Bretagne, M. Olivier FURON.

Il informe les membres du Comité Directeur de la démission probable de l'actuel Président de l'UNSLC AURA.

VI/ Etude des rapports

Rapport 1 : proposition de partenariat entre Educap City (association CAPSAAA) et l'UNSL

La Présidente présente le projet de partenariat avec l'association CAPSAAA autour du programme Educap City, en précisant que l'UNSL est partie prenante de ce programme dans le cadre de la finale de ce dispositif depuis deux ans. Elle invite Gillian MOREAU et le Directeur à présenter le rapport.

Gillian MOREAU retrace l'historique du programme Educap City et le replace dans le cadre de la CPO.

Ce rapport est adopté à l'unanimité. La Présidente est mandatée pour finaliser le partenariat.

Rapport 2 : Convention UNSLL/URSLL MAD de personnels

Le Trésorier explique les principes administratifs et financiers de ces conventions. Ces conventions ont été visées par le CAC et soumises à une avocate en droit social.

Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport 3 : Budget prévisionnel 2019

Le Trésorier présente le rapport concerné. Il évoque le contexte d'incertitude pour l'établissement du BP 2019. Le BP présenté prend en compte avec prudence les produits 2019 qui proviendraient des Appels à Projet et demandes diverses. Il est demandé au Comité Directeur de valider le BP 2019 à hauteur de 748.060€, et de mandater le Bureau pour opérer aux éventuelles modifications non substantielles en fonction des notifications qui parviendraient avant l'envoi du BP aux administrations concernées.

Le Trésorier et le Directeur remercient le Directeur Adjoint, Sylvain PREHU, pour le travail réalisé avec précision dans un contexte d'incertitude avéré. L'ensemble des membres du Comité Directeur s'associe à ces remerciements.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport 4 : Communication, rapport d'activité intermédiaire

La Présidente invite Vincent BLANCHET et Adrien ARJONA à présenter ce rapport. Carine VARLEZ apporte les précisions nécessaires et insiste sur la création des outils nécessaires pour relier systématiquement les actions et les programmes aux orientations du projet fédéral. Cette méthodologie doit aussi faciliter la rédaction des bilans.

Un rapide panorama des actions réalisées en région est présenté.

Matthieu VERMEIL expose les principales actions conduites dans la région Hauts de France, ainsi que le projet de mise en place d'un observatoire des pratiques.

Myriam CHOMAZ présente les avancées sur la région AURA, en terme d'actions et d'emploi. Le Vice-Président Délégué exprime sa satisfaction quant au travail réalisé. Il souhaite savoir comment les actions déployées impliquent les structures Léo Lagrange, voire d'autres structures.

Moussa OUEDRAOGO complète cette présentation avec les projets en cours d'élaboration dans le cadre du travail MAILL/UNSL. Il s'agit d'accompagner certaines fédérations africaines dans la formalisation et éventuellement la mise en œuvre de leurs projets sportifs

nationaux.

Rapport 7 : UNICON 2020

Le Vice-Président Délégué explique les conditions particulières de la sollicitation de la France pour organiser l'UNICON fin juillet 2020 dans l'agglomération grenobloise, suite au désistement de l'Italie.

Il précise ce que représente l'organisation d'un Championnat du Monde regroupant 2000 sportifs pendant 10 jours de compétition.

Il insiste sur les points clés qui doivent guider la prise de décision du Comité Directeur à savoir :

- ✓ La faisabilité financière de l'évènement.
- ✓ L'engagement d'un partenaire capable de répondre au cahier des charges sur la base du budget prévisionnel estimé à 400K€.
- ✓ La constitution d'un comité d'organisation consolidé par la contribution de professionnels expérimentés dans l'événementiel.

Cette décision dépend donc de l'engagement officialisé dans les plus brefs délais de la part de la collectivité locale approchée.

Il est donc demandé aux membres du Comité Directeur d'approuver l'engagement de l'UNSL/CNM dans l'organisation de l'UNICON 2020, de mandater Vincent BLANCHET et François WURMSER pour conduire le groupe de travail « faisabilité » et d'engager le cas échéant la constitution du comité d'organisation.

Une discussion s'instaure, mettant en évidence les questions de sécurité Vigipirate, des délais courts d'organisation, de l'animation de la CNM en parallèle de l'organisation de l'UNICON, de l'opportunité de l'organisation de la CFM en 2020, des contrôles anti dopages.

Le Directeur, favorable au projet sur la base des conditions évoquées ci-avant, rappelle l'impact financier de ce type d'opération qui représente une part importante du budget de l'UNSL.

La Présidente reprend les éléments évoqués dans les échanges et propose aux membres du Comité Directeur de se prononcer sur ce projet.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Rapport 5 : Communication sur la question de la réforme de la gouvernance du sport français

La Présidente fait un point sur l'actualité de cette question et présente le rapport. Elle fait le compte rendu de la réunion de la veille au CNOSF et des informations nouvelles.

Un certain nombre de questions se posent :

- Quid de la loi sport et société qui devait être présentée en 2019 ?
 - Quid de la composition de l'agence nationale et de la place des fédérations du sport pour tous au sein de la représentation du mouvement sportif ?
 - Action publique 2022 : quel impact sur les fonds publics et le financement des fédérations ?
 - Quid de la suppression éventuelle des CTS, de leur statut ?
- Myriam CHOMAZ donne sa position en tant que cadre d'état sur ce point.

Plusieurs réunions sont prévues au cours des quatre prochains mois, et aboutiront à un vote lors de l'Assemblée Générale du CNOSF.

Un courrier commun des fédérations affinitaires et multisports sera adressé aux députés sur ce sujet, ainsi qu'une demande de RDV commun à la Ministre.

Par ailleurs une demande de RDV UNSLL et FLL a été adressée à la Ministre.

Rapport 6 : débat gouvernance et modèle économique de l'UNSLL

Le Directeur présente ce point via le rapport 6 et la présentation d'un power point. Un débat s'engage dont il ressort que pour la plupart des membres du Comité Directeur présents, la piste 3 semble la plus réaliste.

La troisième piste est privilégiée. **Cette option est adoptée à l'unanimité moins une abstention.**

VII/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance à 17h.